

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général par intérim, que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Mitis, à sa session régulière tenue le 11 décembre 2024, adopté le « Règlement numéro RÉG365-2024 modifiant le règlement RÉG343-2021 sur la gestion contractuelle, la délégation en matière de gestion des finances municipales et de la nomination d'un comité de sélection ».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement dans les bureaux de la MRC de La Mitis ou sur son site internet au www.mrcmitis.ca .

DONNÉ À MONT-JOLI, CE 23 JANVIER 2025

Martin Normand
Directeur général par intérim